

ONGLET: PA Détaillé

- 1) Valider information sur Établissement - installation visitée - etc...
- 2) Les recommandations sont inscrites par numéro apparaissant dans le rapport de la visite d'évaluation
 - Moyens
Inscrire les moyens choisis par l'établissement permettant d'atteindre les résultats attendus. Ceux-ci doivent permettre de répondre aux recommandations du rapport de visite.
****Pour créer un deuxième paragraphe dans une cellule Excel, il faut appuyer et maintenir la touche "ALT" puis appuyer sur la touche "Retour"
 - Échéancier
Dans la colonne Échéancier, une seule date peut être inscrite. C'est cette dernière qui apparaîtra sur la page web déposée sur votre site Internet. Toutefois, nous savons pertinemment que chaque moyen peut être associé à un échéancier différent. Si l'établissement détermine plus d'un moyen (avec plusieurs échéanciers), il faut inscrire, dans la colonne Échéancier, la date finale où la recommandation sera complètement atteinte.
 - Date de suivi :
Inscrire sous le format AAAA-MM-JJ
 - État d'avancement;
Non débuté, En cours et Réalisé: inscrire un X sinon message d'erreur apparaît. Un seul X par ligne est autorisé sinon message d'erreur.
- 3) Les calculs sur les nombres ce qui mettra à jour l'état d'avancement.

ONGLET : PA WEB

- 1) Cet onglet se complète automatiquement en fonction des renseignements inscrits à l'onglet PLAN D'AMÉLIORATION
- 2) Une fois l'onglet PLAN D'AMÉLIORATION complété pour chacun des suivis, il faut enregistrer l'onglet en format PDF pour le déposer sur le site WEB de l'établissement
Pour ce faire:
 - a) Sélectionner " Fichier " puis enregistrer sous
 - b) Choisir l'emplacement désiré
 - c) Sélectionner " Type " et choisir le format PDF
 - d) Puis appuyer sur Enregistrer
 - e) Déposer le fichier PDF sur le site WEB de votre l'établissement

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

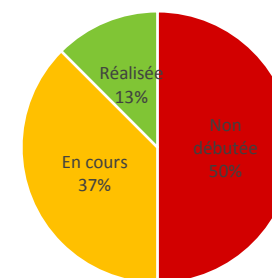
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE MARIA

Région : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Date de la visite : 17 septembre 2015

Suivi des recommandations au : 12 janvier 2016

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	2	1	0	3
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	2	2	1	5
Total	4	3	1	8

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires			
			12 janvier 2016			17 septembre 2016			17 septembre 2017						
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée				
1	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	1- Les infirmières-chef et les membres du comité qualité de vie en centre d'hébergement élaboreront un plan d'action où s'inscriront les mesures en lien avec les orientations ministérielles. 2 - Les infirmiers-chef et un comité ad hoc élaboreront un programme d'accompagnement en fin de vie. 3 - Les responsables de l'entretien ménager et de la maintenance fourniront aux infirmières-chef un plan de maintien des installations matérielles et d'entretien des lieux. 4- L'agente administrative avisera par courriel à la présidente du comité des résidents les mouvements de la clientèle.	2016-06-01		X										Point 1 = en cours Points 2, 3 = non débutés
2	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	1 - Les infirmières-chef définiront le rôle de l'intervenant accompagnateur et le diffuseront à l'équipe. 2 - À l'admission du résident, un intervenant accompagnateur sera nommé par l'AIC et identifié dans l'AINÉES, inscrit au Kardex.	2016-03-01	X											
3	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	1 - L'adjointe SAPA informera la commissaire aux plaintes de la qualité des services de la recommandation du ministère. 2 - La commissaire aux plaintes avec l'adjointe SAPA élaborera un calendrier de promotion pour faire connaître son rôle, ses activités et les droits des résidents.	2016-09-01	X											

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au			Commentaires	
			12 janvier 2016			17 septembre 2016			17 septembre 2017				
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée		
4	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer la compréhension de l'information transmise au résident lors de l'accueil.	1 - L'agente administrative planifiera des rencontres 2 semaines post-admission avec le résident et ses proches pour valider la compréhension des renseignements transmis à l'admission.	12 janvier 2016			X							Réalisé au 2015-11-04
5	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les soins et l'assistance soient adaptés aux besoins des résidents.	1 - L'infirmière-chef, en collaboration avec l'AIC et l'intervenant social, respectera le calendrier des plans d'intervention 4 à 6 post-admission. 2 - L'infirmière-chef, en collaboration avec l'AIC et le travailleur social, planifiera des rencontres interdisciplinaires avec les proches et les familles des résidents en fin de vie.	1 décembre 2016		X								Points 1 et 2 en cours
6	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	1 - L'infirmière-chef informera les équipes, par note de services, rappelant l'importance de bien informer verbalement le résident du contenu du plat servi. 2 - Dans le cadre d'une réorganisation de travail, l'infirmière-chef réévaluera, en équipe, les horaires de travail afin d'optimiser la présence du personnel auprès des résidents sur les heures de repas.	1 février 2016		X								Point 1 = Note de service sur les unités le 2015-12-23 Point 2 = Réunion comité de travail le 2015-12-17 Prochaine réunion = fin janvier 2016
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	1 - Élaboration d'un programme d'activités dirigés par le personnel, bénévoles, famille, par le comité qualité de vie.	1 juin 2016	X									

Recommandations	Moyens	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au									Commentaires
			12 janvier 2016			17 septembre 2016			17 septembre 2017			
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	
8 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	1 - L'infirmière-chef informera le responsable des bénévoles de la recommandation du ministère. 2 - Les responsables des bénévoles compléteront et disponibiliseront un guide des bénévoles. 3 - Les responsables des bénévoles, en collaboration avec les infirmières-chef identifieront les besoins de formation et/ou sensibilisation à offrir aux bénévoles. 4 - Les responsables des bénévoles offriront des activités de formation 1 à 2 fois/année.	1 mars 2017	X									

Plan d'amélioration - QUALITÉ DU MILIEU DE VIE EN CHSLD

Nom de l'établissement : CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

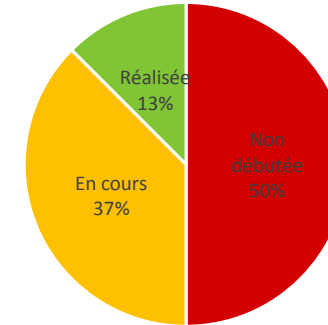
Nom de l'installation visitée : CENTRE D'HEBERGEMENT DE MARIA

Région : Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine

Date de la visite : 17 septembre 2015

Suivi des recommandations au : 12 janvier 2016

État d'avancement



	Non débutée	En cours	Réalisée	Total
Les pratiques organisationnelles, administratives et professionnelles	2	1	0	3
Les activités de la vie quotidienne dans un milieu adapté	2	2	1	5
Total	4	3	1	8

PARTIE 1 : L'ÉTABLISSEMENT S'ENGAGE À METTRE EN PLACE DES PRATIQUES ORGANISATIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET PROFESSIONNELLES STRUCTURANTES ET CONTRIBUANT À FAVORISER UN MILIEU DE VIE DE QUALITÉ

Recommandations	Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
		12 janvier 2016			17 septembre 2016			17 septembre 2017		
		Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
1 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à offrir un milieu de vie de qualité tel que préconisé dans les orientations ministérielles.	2016-06-01		X							
2 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la continuité des interventions de l'équipe soignante.	2016-03-01	X								
3 Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à assurer la promotion des droits des résidents.	2016-09-01	X								

PARTIE 2: LE RÉSIDENT EST INTÉGRÉ DANS SON NOUVEAU MILIEU DE VIE ET RECOIT LES SOINS ET L'ASSISTANCE REQUIS LORS DE SES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE, DANS UN MILIEU ANIMÉ OÙ LES ESPACES DE VIE SONT PERSONNALISÉS, ADAPTÉS ET CHALEUREUX

4 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer la compréhension de l'information transmise au résident lors de l'accueil.	12 janvier 2016			X						
5 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens nécessaires pour que les soins et l'assistance soient adaptés aux besoins des résidents.	1 décembre 2016		X							
6 Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour améliorer l'organisation des repas afin de mieux répondre aux besoins des résidents.	1 février 2016		X							

Recommandations		Échéancier	Transmission du Plan d'amélioration au			Reddition de compte au			Reddition de compte au		
			12 janvier 2016			17 septembre 2016			17 septembre 2017		
			Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée	Non débutée	En cours	Réalisée
7	Le MSSS recommande que l'établissement prenne les moyens pour favoriser l'implication des proches ou des autres membres du personnel à l'animation du milieu de vie.	1 juin 2016	X								
8	Le MSSS recommande que l'établissement poursuive son engagement à soutenir les bénévoles qui oeuvrent auprès des résidents.	1 mars 2017	X								